

Procès-verbal Comité Directeur
De la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball
23 mars 2026 – En visio conférence ZOOM

Membres présents :

- Mesdames : Michele GIRAUD-BAHUET, Elisabeth MARTIN, Nathalie PEDRETTI (Trésorière générale) et Nathalie TROUPEAU ROLAND.
- Messieurs : Jean-Baptiste BOUHELIER (Secrétaire général), Medhi DRISSI EL MANIANI, Jean Luc GOUVERNEUR, Stéphane GREMILLON, Antoine HENIN, Pascal HIBERT, Jacques MOREAU (Président), Dominique REY, Alexandre TRAN-BA-THO et Alain TREVISIOL.

Membres excusés :

- Diane JEGOU, Jean Luc BAHUET, Jean Christian DUPRE, François FERNANDEZ, Dr Denis PHELIPPEAU, et Joseph ZGHEIB.

Membres absents :

- Alexandra COURREGES, Stéphanie FERNANDEZ, Laurent DELAVault, Allister GEORGE, Christophe MORIN et Jean Jacques PELLERIN.

14 membres présents et votants sur les 26 membres composant le comité directeur. La tenue du comité directeur est conforme aux statuts de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball.

1) Mot du président :

Jacques Moreau informe que le secrétaire général (Sébastien FLORENT) de la FFVB a été invité à cette réunion, mais il n'a pu se libérer pour être présent.

Jacques Moreau informe de la démission du directeur général de la FFV, Antoine Durand. Information confirmée par Jean Luc Gouverneur.

Jacques Moreau informe que lors du CNL, les représentants des présidents de Ligue ont été surpris que des décisions soient prises en amont de leur présence.

Nathalie Pedretti fait la remarque du manque de poids dans les décisions des représentants de ligue.

2) Approbation du PV du CODIR en date du 15/12/2025 :

Vote pour le PV N°9 du 15/12/2025 :

Vote : Adopté à l'unanimité.

3) Point licences au 23.03.2026 :

Jacques Moreau présente les statistiques à l'instant T, de date à date, avec une baisse de 22.67 % des licences événementielles.

L'évolution des licences hors EVT est de + 4.35 %.

Nathalie Pedretti rappelle la possibilité de faire des licences sous QR Code.

Pour donner suite à l'intervention de Nathalie P, plusieurs élus demandent la procédure.

Nathalie Pedretti s'engage à retrouver et fournir l'information aux membres du comité directeur.

Nathalie Troupeau Roland s'interroge sur certains types de licences pour des événements à la journée, à l'instar de certaines autres fédérations, notamment pour des questions d'assurances et de responsabilités. Jacques Moreau lui répond qu'il s'agit du Pass Bénévole.

Enfin, Jean Luc Gouverneur propose pour donner suite au vote du BE concernant les licences à 1 € (calquées sur la fédération afin d'attirer les joueurs dits affinitaires) il propose de ne pas attendre un vote à la prochaine AG , mais de procéder rétroactivement et par souci d'équité de rechercher les quelques cas éventuels de cette saison afin de rembourser ou faire un avoir.

4) Point Financier 2025 :

Nathalie Pedretti informe que le cabinet comptable donne une indication positive sur l'atterrissage qui devrait être à l'équilibre pour l'exercice 2025.

Nathalie Pedretti sera présente deux jours à la LNAVb la semaine du 30 mars au 03 avril pour finaliser la comptabilité avec le cabinet DSL.

5) Point des commissions :

Alain Trévisiol regrette l'absence d'un point technique avec notamment une présentation du travail réalisé par les pôles, les CRE, etc.

Jacques Moreau reconnaît que c'est un oubli, et que les pôles seront sollicités pour le prochain CD afin de transmettre un bilan technique.

D'autant plus qu'Olivier et Sylvain font régulièrement des synthèses et des comptes rendus.

a. Arbitrage :

Pas de retour de la commission.

b. Médicale (à date) :

- 21 dossiers de surclassements féminins,
- 2 dossiers de surclassements masculins.

A noter que sur l'ensemble des triples surclassements, seulement 2 sont des dossiers nationaux.

c. Beach :

Rappel sur la volonté de développement durant toute l'olympiade de cette pratique.

Jacques Moreau indique le fort développement de la pratique, du Beach tour, ainsi que du nombre d'équipes engagées en compétition, ainsi que du nombre de licences en catégorie jeunes.

La dynamique est positive depuis le début de la mandature.

Nathalie Pedretti regrette de ne pas connaître l'origine (les clubs) des participant(e)s au CRE Beach.

Nathalie Pedretti alerte sur le prix des locations pour l'hébergement

Alexandre Tran-Ba-Tho demande qui saisit les points formations concernant les participants pour le CRE Beach.

- Jacques s'interroge,
- Jonathan répond qu'il n'a pas l'information, et qu'il va se renseigner auprès d'Olivier Audabram et du pôle Beach de l'Île de Ré.

Michèle Giraud Bahuet alerte sur le lancement 2026 du VOLLEY OUTDOOR et le déroulé à venir. Elle interroge Jacques si la LNAVb est toujours favorable à ce projet. Elle rappelle le manque de communication pour l'instant, car les étapes départementales doivent débuter en Mai. Michèle indique aussi que le lieu de la finale ne se fera pas à St Georges de Didonne, le club étant en difficulté actuellement.

Alain Trévisiol trouve dommage que cela ne se développe pas sur les territoires du sud de la LNAVb. Il indique qu'il serait judicieux que ce soit la LNAVb qui propose un plan d'actions et de développement.

Nathalie Troupeau Roland rappelle qu'il y avait eu une proposition de projet en 2020, post Covid, par Patrick Roland, "Atlan'Plage" mais à l'époque le projet avait été recalé car il y avait à priori un autre projet en cours et la commission n'avait pas donné suite.

Michèle Giraud Bahuet rappelle qu'il faut motiver les clubs, et que la dynamique, bien que soutenu par les comités, doit être impulsée par les clubs.

d. Discipline :

Pas de dossier à remonter et les échanges avec les différents acteurs se passent bien.

e. Sportive séniors/jeunes :

Séniors :

- Michèle Giraud Bahuet : Pas de problèmes majeurs sur les compétitions. Un rappel des RPE et RGE a été faite aux clubs, car de trop nombreuses informations erronées sont diffusées par les clubs entre eux. Elle indique avoir fait plusieurs rappels pour les candidatures à la montée. Michèle rappelle qu'elle doit procéder aux contrôles des DAF. Michele indique également qu'elle se rapprochera du CTS Formation pour obtenir le listing des formés. Enfin, Michèle s'interroge sur le nombre de wild cars éventuelles.
 - o NB : Sébastien FLORENT, après avoir été sollicité par Jacques Moreau, demande un mail officiel avec le nombre de demandes dans les deux genres, afin de présenter au CA de la FFVB, pour une réponse fin avril.
- Dominique Rey : Concernant la compet'lib, il y a 6 départements avec championnats. Il y aura donc un tournoi en 2 poules, à Chatellaillon le dimanche 26 avril 2026. Dominique rappelle qu'il y a une équipe par comité. Concernant la coupe, les engagements seront lancés pour début avril, avec un premier tour en Mai, entre les play offs. La première partie de la coupe sera ainsi réservée aux équipes régionales.

Jeunes :

- Michèle Giraud Bahuet : Pour les finales Proxy, les zones de championnats ont été déterminé. Le planning sur le prochain mois va être très chargé. Les CDVB doivent fournir les clubs qualifiés, puis une réunion sera prévue à la LNAVb le 17 avril pour le contrôle des collectifs. Puis un appel à candidatures sera lancé pour accueillir les finales. Le 3 mai pour les M11/M15 et le 17 mai pour les M13/M18.
- Alain Trévisiol : Il est fait un état actuel de la préparation des événements, et des compétitions depuis le début de saison. Pour l'Elite M11, on connaît les 6 qualifiés filles et les 6 qualifiés garçons, pour la finale le 2 mai au Haillan (Site central). Il met en avant la présence en phase de poules de nouveaux clubs, comme Cognac et Fontaine-le-Comte, qui ont très bien tenu leur rang.
- . Pour l'Elite M13/M15/M18, il reste encore une journée, et la finale aura lieu à JURANCON le premier week – end de Juin 2026.
 - o Pas de problématique majeure en Elite, si ce n'est le trop grand nombres de forfaits
 - o Bilan mitigé pour la Coupe avec trop peu d'inscrits. Les finales M13 et M15 seront des finales à 2, qui devraient permettre de créer des événements plus marquants, avec un regroupement par catégorie
- Nathalie Pedretti interroge sur les reversions d'équipes après la CDF. Alain Trévisiol indique que non, uniquement sur inscriptions, cette coupe n'étant pas obligatoire.

Jacques Moreau intervient concernant les Interdep du 14 février :

- 11 équipes filles
- 11 équipes garçons
- 2 poules ont été faites : Accession et Open

Jacques Moreau rappelle que cette année les Volleyades M13 auront lieu en PACA.

Il indique également le bon travail de suivi et d'organisation effectué par Titouan, avec une volonté de collaboration.

Nathalie Pedretti interroge Jacques sur les mini-volleyades. Il lui répond qu'il y a eu un nouveau désistement pour l'accueil, et donc un nouvel appel à candidatures. Le problème est à priori financier, la charge étant importante pour accueillir un tel événement.

6) Question Alexandre Tran-Ba-Tho :

Question N°1 : Les salariés ont-ils eu une prime en 2025.

Jonathan Blondy répond qu'aucune prime n'a été accordée en 2025, et aucune réflexion n'est en cours pour 2026 à date.

Question N°2 : Les salariés ont-ils une augmentation de salaire en 2026.

Jonathan Blondy répond qu'aucune revalorisation n'est prévue à la date du jour.

Nathalie Pedretti indique que les primes éventuelles ne peuvent se réfléchir que si les résultats comptables sont bons, et qu'une réflexion est en cours pour les salaires. Le moment venu, le comité directeur sera informé.

7) Questions Alain Trévisiol :

- Présentation du plan de développement de l'Olympiade ?
 - Jacques Moreau indique qu'à ce jour, le plan de développement de la LNAVVB n'est pas clairement rédigé et établi. Un travail est donc à mener, en se basant sur le plan de développement de la FFVB.
 - Alain regrette l'absence d'un plan de développement, et l'absence d'ambition, d'actions, pour développer la LNAVVB. Il rappelle la nécessité selon lui qu'un agent de développement supplémentaire soit présent sur le terrain, en particulier dans les territoires à développer, comme le Limousin, sous forme d'un détachement d'une certaine durée.
 - Jean Luc Gouverneur indique également que le développement passe par une présence dans les clubs, et au niveau développement, pour être efficace, il faut impérativement un agent dans le département, car c'est un travail quotidien et de longue haleine.
- Présentation des actions concrètes de développement : passées, en cours et à venir.
 - Jacques Moreau indique que les actions menées autour du Beach prioritairement, et la volonté de la FFVB de développer le sport santé.
- Avancement du projet "professionnalisation des comités" (bilan financier depuis le début du projet, résultats obtenus, actions à venir),
 - Nathalie Pedretti répond que les résultats escomptés ne sont pas là. Le projet n'est donc pas reconduit pour l'heure.
- Communication : organisation prévue pour relancer la présence de la ligue sur les réseaux. En particulier, la demande d'accompagnement de la CRS pour les finales jeunes est en attente de réponse.
 - Le débat s'installe sur la communication de la LNAVVB, qui s'est appauvrie depuis le départ de l'ancien salarié (Maelan Marin). Aujourd'hui, les missions de communication sont réparties sur plusieurs salariés, et avec l'aide d'Alice notre volontaire.
 - Suite à la demande de la CRS formulée, avec anticipation, il y a déjà un mois pour le support d'un salarié, pour la communication avant-pendant-après les finales Elite, Jonathan propose de faire un appel à candidatures pour intégrer des étudiants en stage pour finir l'année sportive (Avril – Mai – Juin). Accordé par le comité directeur.
 - Alain insiste sur le développement des territoires dont les comités n'ayant pas de salariés, et la nécessité d'aller dans ses territoires là (Dordogne, Correze, Lot et Garonne par exemple).

8) Questions diverses :

Aucune question diverse n'est abordée.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau